

CONTRAT 2023 VIANDE DE PORC et D'AGNEAU

Entre GAEC DE LA FERME (Famille Cirou) Lieu-dit La Ferme 28400 Brunelles @ laferme.cirou@laposte.net	Et Adhérent(e) du Panier vanvéen : Tél. : @:
---	--

Référente : Lucie Moulis : 06 09-14-17-67 luciemoulis.amapvanves@gmail.com

Ce contrat instaure un partenariat entre un producteur et un amapien souscripteur.

Le préachat des produits de la **ferme Cirou** certifiés biologique distribués par le producteur au Panier vanvéen contribue au maintien d'une agriculture paysanne locale et constitue un soutien pour une économie solidaire. Le souscripteur partage les risques exceptionnels de production et de livraison, conformément à la charte des amap (www.amap-idf.org).

Le chèque de caution (non encaissé) que vous donnez en même temps que ce contrat vous engage envers la ferme Cirou pour au moins une distribution.

Planning des distributions : les distributions ont lieu le mardi de 18h30 à 20 heures au marché de Vanves, rue Antoine Fratacci, **3 fois par an : Février / Mars-avril / Septembre-octobre, en même temps que les autres produits du Perche,** (les dates seront précisées 1 mois avant les distributions).

Caractéristiques des colis :

Les colis contiennent un assortiment de morceaux variés (à griller, à bouillir, à braiser) correspondant à une répartition la plus équilibrée possible d'une carcasse entre les différents acquéreurs. Seuls les abats ne sont pas répartis dans les colis

Les viandes sont emballées sous vide et peuvent être conservées au frais (entre 0 et 2°C) au maximum 10 jours pour le porc et 20 jours pour l'agneau. La viande peut être congelée directement dans son emballage mais le mieux est de **congelez immédiatement ce que vous ne comptez pas manger dans les 5 jours !**

	Taille colis (+ou- 10 %)	Prix au kg	Contenu type des colis	Nombre de colis/ bête
Porc	9 kg 4,5 kg*	13,60 €	Rôti, ½ palette ou jarret, sauté, escalope, travers, côte, poitrine, chipo, saucisses, chair, boudin noir	8 ou 16
Agneau	½ (8 kg) ¼ (4 kg)	16,70 €	Gigot raccourci, selle, épaule, collier, poitrine, côtelette	2 ou 4

* Vous avez la possibilité de prendre un **demi-colis de porc** mais cela nécessitant de la manipulation pour le producteur, un **supplément de 3€ par colis est demandé.**

Pensez à la solution de partage avec un autre amapien, de la famille, des amis.

△ Engagements de l'adhérent :

- ✓ Commander **au minimum 1 colis de porc et ou d'agneau dans l'année** (3 distributions dans l'année)
- ✓ Pas d'obligation de prendre la même viande à chaque fois ni d'en prendre à chaque fois **mais en vous engageant POUR CHAQUE DISTRIBUTION,**
 - ➔ Vous permettez à la famille Cirou d'évaluer les quantités à prévoir pour l'année.
 - ➔ Vous êtes prioritaires en cas de quantités parfois limitées pour l'agneau
- ✓ Vous pourrez confirmer / ajuster votre choix avant chaque distribution ; demi-colis ou colis entier et porc et /ou agneau.

Engagements du producteur : produire et livrer des produits de qualité correspondant au présent contrat, informer les co-signataires de tout événement le mettant en incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels.

Engagements communs : les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Modalité de paiement :

- ✓ Déposer un chèque de caution/garantie non encaissé à l'ordre de GAEC DE LA FERME en même temps que ce contrat.
- ✓ Régler son colis dans les 2 semaines qui suivent la distribution.
 - ☀ **Le chèque de caution sera encaissé si le paiement demandé dans les deux semaines suivant la livraison n'est pas effectué à temps et la différence de montant ne sera pas remboursable.**
 - * le colis ne peut être réglé avant la livraison puisque son poids n'est pas défini à l'avance

Tableau de vos choix pour chaque distribution : *possibilité de confirmer / modifier avant chaque distribution*

➔ Cocher les cases des dates correspondant à vos souhaits de distribution

➔ Etablir 1 chèque de caution (non encaissé) pour le porc et/ou l'agneau **à l'ordre de GAEC de la Ferme**

Banque: N°: Montant:

Un seul chèque de caution pour les trois distributions et/ou pour les 2 viandes.	Février	Avril-Mai	Sep.- Octobre
Colis de porc + ou - 9kg / Chèque de caution 135€			
Demi- colis de porc + 3€ / Chèque de caution 70€			
½ agneau minimum 7kg / Chèque de caution 120€			
¼ agneau minimum 3kg / Chèque de caution 70€			

Signatures : le

L'amapien(ne) :

Le Producteur GAEC de la Ferme :